

« Renforcement de la gestion durable des ressources naturelles dans le Cercle de Bafoulabé » - ENV/2017/383-744

RAPPORT NARRATIF FINAL

1. Description

- 1.1. Nom du coordonnateur du contrat de subvention : **Associazione Internazionale Volontari Laici (LVIA)**
- 1.2. Nom et fonction de la personne de contact : **Giovanni ARMANDO - Desk SAHEL**
- 1.3. Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'entité/des entités affiliée(s) de l'action : **ADéCB Mali**
- 1.4. Intitulé de l'action : « **Renforcement de la gestion durable des ressources naturelles dans le Cercle de Bafoulabé** »
- 1.5. Numéro du contrat : **ENV/2017/383-744**
- 1.6. Date de commencement et date de fin de l'action : **Du 27 Juillet 2021 au 26 Mars 2022**
- 1.7. Pays ou région(s) cible(s) : **Mali/Région de Kayes**
- 1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles (si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes) : **Les habitants des 45 villages d'intervention (97.403 personnes dont 49.476 femmes et 48.604 hommes)**
- 1.9. Pays dans lequel/lesquels les activités se déroulent (si différent(s) du point 1.7) : //

2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action et des résultats

2.1. Résumé de l'action

Le projet « **Renforcement de la gestion durable des ressources naturelles dans le Cercle de Bafoulabé** » s'est étalé sur une durée de 8 mois. La durée initiale du projet était de 7 mois, mais à cause du contexte difficile que connaît le Mali avec notamment la situation de crise due à l'embargo depuis janvier 2022, il a été prolongé d'un mois supplémentaire pour permettre de finaliser les dernières activités.

Pour répondre aux besoins réels du projet sur le terrain, LVIA et ADéCB Mali après 3 mois de mise en œuvre des activités ont demandé un avenant ce qui a permis d'améliorer le fonctionnement (en termes de RH et de logistique) et de réajuster certaines activités.

Les interventions du projet ont concerné les Communes de Bafoulabé, Mahina et Oualia dans le Cercle de Bafoulabé dans la région de Kayes et ont été axées sur les 4 résultats qui avaient été identifiés, notamment :

- R1 : 5 ha de badlands dans la commune de Oualia sont aménagés ;
- R2 : 50 ha d'espaces et parcours de transhumance dégradés sont restaurés ;
- R3 : Les capacités des populations dans le domaine de l'agriculture et la gestion durables des ressources naturelles sont accrues ;
- R4 : Les bénéficiaires sont sensibilisés sur les causes et les effets des changements climatiques et la gestion durables des ressources naturelles et un cadre local de concertation et action est mis en place dans le cercle de Bafoulabé

L'exécution des activités du projet s'est déroulée dans un contexte sécuritaire assez stable et la maîtrise de la zone par les équipes, l'implication des bénéficiaires, des services techniques et des autorités locales dans les activités du programme ainsi que l'évaluation constante de la stratégie à adopter en termes de logistique et de moyens de transport ont permis de mener les activités de la meilleure façon possible, dans la sécurité des opérateurs sur le terrain.

Le projet a largement atteint les objectifs assignés et peut être considéré comme un projet référence en matière de gestion des ressources naturelles dans le cercle de Bafoulabé. En effet, mise à part l'amélioration tangible du cadre de vie des populations observée dans les villages cibles, ce projet a bénéficié d'une coordination et d'un échange d'expériences entre les différents acteurs qui interviennent dans le domaine de la gestion des ressources naturelles. Nous avons pour preuve les diverses sollicitations des acteurs étatiques et non-étatiques (Services techniques, Collectivités locales, groupements communautaires etc.), les participations et les contributions forts appréciées de l'ensemble des acteurs dans sa mise en œuvre. Ce projet a également permis l'émergence d'une organisation communautaire rurale embryonnaire avec la responsabilisation des autorités locales et l'engagement des communautés pour le renforcement de leur résilience et leur implication à tous les niveaux dans la gestion des ressources naturelles.

Pour lancer le projet, une mission du Représentant Pays LVIA et du Coordinateur de l'ONG partenaire ADéCB Mali s'est rendue sur le terrain pour participer au démarrage des activités du projet et rencontrer les équipes terrain à Bafoulabé pour une mise à jour sur les procédures. La mission a également rencontré les collectivités locales, les services techniques concernés pour échanger sur la mise en œuvre du projet.

Au cours des premiers mois, un protocole de collaboration a été signé entre LVIA et ADéCB Mali pour formaliser le partenariat et les engagements mutuels dans le cadre de la mise en œuvre des activités et de la gestion technique, administrative et financière du projet.

Des missions des équipes techniques du projet basées à Bafoulabé ont eu lieu régulièrement à Bamako en vue d'une harmonisation des outils et des activités entre les différents partenaires mais aussi de la planification des activités du programme pour une meilleure coordination. A l'issue de ces missions, une approche commune a été dégagée pour la mise en œuvre des activités. Des outils communs à utiliser par le partenaire sur le terrain ont été adoptés.

Dans son rôle de lead, LVIA a organisé les rencontres de coordination avec le partenaire et l'ensemble des acteurs locaux à Bamako et à Bafoulabé. Dans le cadre du suivi du projet, des rencontres mensuelles ont été organisées sur le terrain afin de faire un point régulier sur l'état d'avancement des indicateurs du

projet. Un avancement budgétaire a été présenté à chaque rencontre de façon à donner une lecture plus complète du projet et faire des recommandations pour améliorer les faiblesses constatées.

L'impact du COVID 19 sur le projet a été minimisé grâce à des actions de réponses immédiates mise en place par l'ONG LVIA et son partenaire. Néanmoins, les dernières activités de masse notamment celles sur la sensibilisation ont dû être réadaptées en tenant compte des mesures préventives de la maladie. Ainsi, les regroupements communautaires ont été organisés par groupe de 50 personnes maximum avec le lavage systématique de mains. Donc, en lieu et place de regroupement de masse, les agents ont privilégié d'organiser de petits regroupements et ont dû multiplier les séances sur le terrain.

2.2. Résultats et activités

A. RÉSULTATS

Résultat 1 : 5 ha de badlands dans la commune de Oualia sont aménagés

Les activités se sont déroulées comme prévu grâce notamment à la collaboration très positive avec le Service Local du Génie Rural de Bafoulabé (SLGR) qui a réalisé l'étude de faisabilité, a participé à la rédaction du DAO et à la sélection des entreprises, et a garanti la supervision des travaux.

Les 5 hectares de badlands ont été aménagés et le résultat a donc été atteint à 100%.

Indicateurs R1 conformément au cadre logique	Niveau des indicateurs et raison des écarts
Surface de badlands aménagé avec la réalisation des structures de soutien en gabions	<p>Valeur cible : 5 ha</p> <p>Valeur atteinte : 5 ha</p> <p>Explication de l'écart : /</p>

Résultat 2 : 60 ha d'espaces et parcours de transhumance dégradée sont restaurés

Ce résultat a été modifié au cours de l'action, en accord avec les responsables de l'AICS Dakar. En effet, après plusieurs échanges avec les acteurs sur le terrain et sur la base des recommandations des services techniques et des bénéficiaires, nous avons opté, en lieu et place de la régénération des pâturages, pour une activité de sécurisation et amélioration des espaces de production agricole, toujours à travers la réalisation de cordons pierreux. En fait, vu le décalage du calendrier de la mise en œuvre du projet, les activités de régénération des pâturages n'étaient plus pertinentes dans le cadre de ce projet. Ces activités n'ont de sens que lorsqu'elles sont réalisées en amont de la saison des pluies (Avril-Juin) alors que ce projet a démarré en fin Juillet et il était prévu terminer en Février.

Le résultat attendu a été largement dépassé avec 125 ha d'espaces dégradés récupérés et cela grâce en premier lieu à une mobilisation des communautés bénéficiaires supérieure aux attentes.

Indicateurs R2 conformément au cadre logique	Niveau des indicateurs et raison des écarts
Nombre d'hectares d'espace et parcours de transhumance dégradée sont restaurés	<p>Valeur cible : 60 ha</p> <p>Valeur atteinte : 125 ha</p> <p>Explication de l'écart : Les comités villageois ont décidé de leur propre volonté d'augmenter les surfaces à récupérer.</p>

Résultat 3 : Les capacités des populations dans le domaine de l'agriculture et la gestion durables des ressources naturelles sont accrues

Avec 315 producteurs et 75 autorités locales et leaders d'opinion qui ont bénéficié d'un renforcement de capacité, pour un total de 390 personnes, ce résultat a lui-aussi dépassé les attentes.

Indicateurs R3 conformément au cadre logique	Niveau des indicateurs et raison des écarts
Nombre de personnes qui connaissent et appliquent les techniques de l'agriculture durable et conservation et gestion de l'eau et du sol	<p>Valeur cible : 200 personnes</p> <p>Valeur atteinte : 390 personnes</p> <p>Explication de l'écart : Le nombre de participants aux formations a pu être augmenté grâce à une gestion optimale des ressources disponibles.</p>

Résultat 4 : Les bénéficiaires sont sensibilisés sur les causes et les effets des changements climatiques et la gestion durables des ressources naturelles et un cadre local de concertation et action est mis en place dans le cercle de Bafoulabé

Grace à une campagne radiophonique très intense et à des séances de sensibilisation réalisées dans tous les villages, le nombre de personnes bénéficiaires a, même pour ce résultat, dépassé les attentes.

Indicateurs R4 conformément au cadre logique	Niveau des indicateurs et raison des écarts
Nombre de personnes qui connaissent les causes et les effets des changements climatiques	<p>Valeur cible : 10.000 personnes</p> <p>Valeur atteinte : 11.411 personnes</p> <p>Explication de l'écart : Le nombre de villages touchés par la campagne de sensibilisation a été supérieur au nombre prévu.</p>

B. ACTIVITÉS

R1.A1 : Analyse, choix des sites et planification exécutive de l'intervention d'aménagement des badlands dans la commune d'Oualia

Pour le choix de sites à aménager et l'évaluation technique et financière des travaux à réaliser, LVIA a été appuyée par le Service Local du Génie Rural (SLGR) de Bafoulabé. Des termes de référence ont été préparés et soumis au SLGR pour lui confier une série de mission sur le terrain et déterminer ainsi le profil des espaces à aménager et les coordonnées GPS, quantifier la nature des travaux et estimer le volume du travail à effectuer dans chaque village.

Le diagnostic a permis d'identifier les villages de Dioubeba, Soukatali 1 et 2, Tambafeto et Solinta dans la commune de Oualia. Après être passée par la Mairie pour se présenter et expliquer l'objectif afin de recueillir toute information pertinente, la mission s'est rendue dans les différents villages. Au retour de la mission, le SLGR a fourni à LVIA un rapport technique détaillant pour chaque ouvrage l'état de lieu et les travaux à entreprendre ainsi que les couts estimatifs.

R1.A2 : Attribution d'un marché pour la réalisation des structures de soutien en gabions et supervision de l'intervention

Sur la base du rapport technique du SLGR de Bafoulabé cité plus haut, un dossier d'appel d'offres a été préparé pour recruter les entreprises en charge des travaux. Les travaux ont été scindé en deux lots (2 ha et 3 ha) pour jouer sur le temps de réalisation. Le DAO a été lancé le 19/11/21 et comme prévu le dépouillement des travaux a eu lieu le 24/12/21 en présence du Service du Génie rural de Bafoulabé et du partenaire ADéCB Mali.

Il y a eu 4 soumissionnaires au total et après les travaux de la commission LVIA-ADéCB Mali et Génie Rural Bafoulabé le Lot 1 de 2 ha a été attribué à l'entreprise HKOD Kanou SARL pour un montant de

10.798.068 FCFA et le Lot 2 de 3 ha à l'entreprise EGS Sarl pour un montant de 19.180.005 FCFA. Les contrats ont été signés début janvier avec un délai d'exécution de 50 jours.

Toute la documentation de la procédure concurrentielle est disponible au niveau du siège LVIA. Une mission conjointe avec le Service du Génie rural s'est rendue sur le terrain après la signature des contrats pour la remise des sites aux entreprises retenues. Ce dernier a fait tout le suivi technique des travaux. Les deux entreprises ont fait des décomptes qui ont été validés par le Service du Génie rural en fonction de l'évolution des travaux sur le terrain avant chaque paiement. Une situation complète de l'avancement des travaux a été faite à l'AICS au fil de leur avancement.

En plus des agents du projet sur le terrain, le suivi technique des travaux a été assuré par le Service du Génie rural de Bafoulabé et les collectivités locales, comme établi dans le protocole qui a été signé entre LVIA et le SLGR. Les travaux se sont déroulés normalement sur le terrain sans difficultés majeures, les entreprises ont respecté les délais contractuels et les ouvrages ont été réalisés selon les règles de l'art en la matière. Les réceptions provisoires ont été faites à la mi-février et les réceptions définitives seront faites après 6 mois.

R2.A1 : Identification des espaces dégradés

Dans le souci de garantir une couverture géographique la plus large possible, l'équipe de projet a proposé aux différentes mairies une liste de 45 villages, 15 par commune, où intervenir avec des activités de récupération d'espaces dégradés à travers la réalisation de cordons pierreux. A l'exception d'un cas dans la commune de Oualia où un village a été changé au profit d'un autre pour des problèmes d'accessibilité, les listes proposées ont été entièrement validées par les mairies. Il s'agit des villages suivants :

N°	BAFOULABE	MAHINA	OUALIA
1	Babaroto	Bakroufato	Badoumbe
2	Dembadioube	Bantingoungou	Balandougou
3	Diabougou	Beremassou	Dioubeba
4	Dipary	Diallola	Fangala
5	Douan	Diatawali	Heleba
6	Drametou	Kale	Koutoukotodji
7	Khassodemba	Diliadalama	Madina
8	Lakafia	Fateasamea	Moria
9	Madibaya	Kala	Oualia
10	Nambalaya	Keniekenieko	Sambaya
11	Ouassala	Mahinanding	Solinta
12	Segala	Oualia deguere	Soukoutali 1
13	Soriya	Santankoto	Soukoutali 2
14	Talary	Sitafoula	Tambafeto
15	Tintila	Tantoudji	Tintila

R2.A2 : Promotion et divulgation des délibérations de chaque conseil communal en vue de la gestion des espaces retenus

Ces délibérations existaient déjà au niveau de chaque conseil communal, mais n'étaient pas vraiment divulguées ni appliquées. L'équipe de projet a profité des différentes rencontres pour à chaque fois solliciter les mairies à les rendre effectives en commençant par un travail d'information auprès des populations.

R2.A3 : Mise en place et formation de comités villageois chargés de la gestion des réalisations et de surveillance

Avant de démarrer les travaux de réhabilitation des espaces dégradés, le projet a mis en place ou redynamisé dans les 45 villages identifiés des « comités villageois de gestion des ressources naturelles » (CVGRN) qui sont la base communautaire pour la mise en œuvre, le suivi des activités de gestion et des ressources naturelles dans chaque village ainsi que la surveillance des ouvrages réalisés. La mise en place de ces CVGRN s'est déroulée au début du projet lors d'assemblées générales afin que les bureaux élus puissent représenter de manière démocratique tous les habitants. Les différents postes ont été occupés de façon consensuelle sans passer par un vote. Par contre dans certains villages, il existait déjà des anciens bureaux de CVGRN à la faveur de projets précédents, qui ont tout simplement été reconduits et redynamisés.

Une fois mis en place ou redynamisés les comités, les membres des CVGRN (945 personnes en tout, soit 21 par comité) ont bénéficié d'une formation sur la problématique de la gestion des ressources naturelles et sur leurs rôles et responsabilités dans le cadre de la mise en œuvre du projet, notamment l'identification des producteurs qui allaient bénéficier de la réhabilitation des espaces dégradés.

D'ailleurs, à la suite de la grande mobilisation observée dans tous les villages, il a été proposé et retenu par l'ensemble des CVGRN d'augmenter les surfaces à réhabiliter de 1,5 ha à 2 ha par villages, en passant ainsi d'un total de 60 ha (ce qui était prévu au début du projet) à un total de 90 ha.

R2.A4: Organisation et équipement des bénéficiaires pour la réhabilitation des espaces et la réalisation des cordons pierreux

Une fois identifiés les 90 producteurs et les espaces à réhabiliter, les travaux de construction des cordons pierreux ont été organisés en mobilisant et équipant d'abord la main d'œuvre, toujours en s'appuyant sur les CVGRN. Chaque village a donc reçu un kit composé de 2 brouettes, 5 pioches, 5 pelles, 5 seaux et 5 râtaux. Tout le matériel a été acheminé au niveau des chefs-lieux des communes bénéficiaires et la distribution a été organisée par les agents du projet.

En guise de motivation, la main d'œuvre a bénéficié de Cash for Work, en raison de 2.000 Fcfa par jour et au total à la fin du projet, selon les données définitives fournies par le SLGR, ce sont 24.970 mètres de cordons pierreux qui ont été réalisés avec une moyenne de plus de 550 mètres par village. Cela a permis de récupérer globalement 125 ha de surfaces (en raison de 200 m² chaque 100 mètres de cordon) et non pas 90 ha comme initialement calculé.

Au niveau de la commune de Bafoulabé, on constate qu'il y a eu plus de surfaces traitées (48,15 ha) comparativement à Mahina qui vient à la seconde position (40,95 ha) et Oualia à la 3e position (35,75 ha). Les villages de Khasso-Damba, Ouassala et Diabougou de la commune de Bafoulabé se sont tiré du lot avec 4,6 ha traitées chacun, contre une moyenne de 2,8.

R2.A5 : Elaboration et signature des conventions foncières pour la sécurisation des espaces mis en défend

Cette activité était liée à la restauration des espaces dégradés et n'a pas été réalisée.

R3.A1 : Formation sur l'agriculture durable

Ces formations se sont déroulées à partir de Décembre 2021 et visaient le renforcement de capacité des producteurs des communes de Bafoulabe, Mahina et Oualia sur les techniques d'agriculture durable. Elles ont couvert les aspects essentiels pertinents à l'agriculture en matière de durabilité et se sont composées de deux parties, une théorique et une pratique.

En ce qui concerne la partie théorique, la formation a abordé une série de sujets parmi lesquels la gestion des ressources en eau, le climat, les énergies renouvelables, l'agro-biodiversité, la protection des végétaux, les filières durables et la viabilité économique.

En ce qui concerne la partie pratique, les participants ont été formés sur les techniques d'aménagement des champs ainsi que les différentes modes de cultures (Zaï, sarclage localisé, rotation des cultures, ...).

La formation a été destinée aux groupements villageois qui constituent la base sur laquelle le projet doit se focaliser en vue d'atténuer les effets du changement climatique dans les communes de Bafoulabé,

Mahina et Oualia. Au niveau de chaque commune, le projet a formé cinq groupements villageois. Au total 180 personnes soit 12 par groupement et 60 personnes par commune.

Elle a été animée par un expert dans le domaine de l'agriculture de l'ONG nationale ADéCB-Mali et s'est déroulée durant 3 jours au niveau de chacune des trois communes du projet.

R3.A2 : Formation des comités villageois et des élus sur la gestion durable des ressources naturelles

Ces formations ont été organisées à l'endroit des comités villageois et des élus locaux et leaders d'opinion des communes de Bafoulabé, Mahina et Oualia. Ce module visait essentiellement à renforcer les capacités sur les effets des changements climatiques et leur impact sur l'environnement dans le bassin du fleuve Sénégal.

Trois modules ont été dispensés : le premier sur les éléments de la politique nationale en matière de changements climatiques et leurs impacts sur la dégradation de l'environnement, le deuxième sur le rôle des différents acteurs dans la mise en œuvre de la politique nationale en matière de changement climatique ; le troisième sur les causes et les conséquences des changements climatiques dans le haut bassin Malien, et le quatrième sur les techniques de sensibilisation des populations sur les effets des changements climatiques et leur impact environnemental.

Ces formations ont été réalisées du 25/11 au 03/12/2021 par le Collectif des Ingénieurs pour le Développement du Sahel (CIDS) sur la base d'un contrat signé avec LVIA, et ont touché 75 personnes au total (25 par commune) pendant 3 jours par commune.

Une autre formation a été ensuite organisée par le service local de l'agriculture de Bafoulabé en prélude à la pose des cordons pierreux pour les travaux de lutte antiérosive. Cette formation a concerné les producteurs des 45 villages d'intervention du projet à raison de 3 personnes par villages soit 135 bénéficiaires. La formation s'est déroulée fin janvier début février 2022 directement au niveau des communes avec une phase pratique dans les champs pour la pose des cordons pierreux. Il s'agissait de préparer les bénéficiaires et les agents du projet sur les techniques de pose des cordons pierreux dans les villages. Le service local de l'agriculture qui a organisé la formation a suivi aussi toute la phase des travaux des antiérosifs.

R4.A1 : Organisation de campagnes de sensibilisation environnementale dans les villages

Le projet est passé par le canal des radios locales pour diffuser des messages de sensibilisation au profit du grand public. Ces messages ont été conçus et leur diffusion a commencé depuis octobre 2021 sur quatre radios de proximité en fonction de leur couverture zonale du cercle. Il s'agit de :

- La radio Mali-Sadio de Mahina émettant à Mahina et qui couvre les 13 communes du Cercle de Bafoulabé ;
- La radio de Bafoulabé émettant à Bafoulabé et couvrant spécifiquement la commune de Bafoulabé, les communes du sud du cercle, du centre et une partie des communes du nord du cercle ;
- La radio Guimbaya de Mahina, couvrant spécifiquement la commune de Mahina et une partie des communes du Sud du cercle de Bafoulabé ;
- La radio communale de Oualia couvrant spécifiquement la commune de Oualia.

Les messages de sensibilisation ont été diffusés en trois langues dont deux locales (le Français, le Bambara, et le Khassonké) et ont continué pendant quatre mois (octobre 2021 à janvier 2022). Ces informations invitent les populations à intégrer les effets du changement climatique et la nécessité de l'agriculture durable dans leur comportement de tous les jours. Ils contribuent à l'éveil des consciences du peuple de Bafoulabé.

Le nombre de diffusion est estimé à 480 sur les 4 mois, soit 120 par radio et dans les trois langues. En dehors du nombre de diffusion des messages, les radios ont été invitées systématiquement à la couverture de tous les événements qui ont lieu autour du projet dans les communes de résidence. C'est ainsi que lors des missions sur le terrain à Bafoulabé plusieurs tables rondes ont été animées au niveau de la radio Mali-Sadio. Les autres radios se sont chaque fois synchronisées à la radio Mali-Sadio pour garantir une diffusion plus vaste.

Également, au cours de tout le projet, 45 campagnes de sensibilisation, une par village, ont été réalisées sur les thèmes suivants :

- Les différentes ressources naturelles et leur gestion,
- Les risques liés à la dégradation de l'environnement,
- Les causes et les effets des changements climatiques,

Ces campagnes ont permis de toucher **11.411** personnes dans l'ensemble des trois communes de la zone d'intervention du projet. Bien que le nombre de femmes soit inférieur (4.494) à côté de celui des hommes ici (6.917), on dénote une participation des femmes assez soutenue lors des séances de sensibilisation dans les villages.

R4.A2 Soutien d'un cadre de concertation intercommunale dans le cercle de Bafoulabé et concertation dans la Région de Kayes

Le projet a permis de mettre en place et dynamiser un cadre d'échange des trois communes autour des questions sur la gestion de l'intercommunalité dans le bassin du fleuve Sénégal. Lors des différentes rencontres organisées par le projet, les différents acteurs issus des 3 communes ont discuté longuement sur leurs problèmes communs et ont dégagé de façon concertée des pistes de solutions. Lors de l'atelier bilan la question de l'inter-collectivité a été mise en avant. L'accent a été mis sur l'ancrage des activités et en particulier, sur la création des inter-collectivités pour gérer la supervision des aménagements sur une échelle locale. Sur la base des données statistiques existantes permettant de quantifier les recettes dégagées sur les infrastructures marchandes, sur la base de l'évaluation au kilomètre du coût de suivi/supervision des pistes et des marchés, il sera possible au sein de cette inter-collectivité de définir une clé de répartition entre les collectivités en lien avec leurs recettes pour la prise en charge de ces coûts.

Les collectivités ont toutes avancé sur la création des inter-collectivités, cependant elles ne se sont pas encore interrogées sur les coûts de suivi et l'importance du rôle de ces inter collectivités, notamment sur une clé de répartition de prise en charge des coûts de suivi des infrastructures communes par ex.

2.3. Quels enseignements votre organisation ou tout acteur intervenant dans l'action a tirés de l'action et comment ont-ils été utilisés et diffusés (y compris les conclusions du suivi et des évaluations) ? Qu'est-ce qui a fonctionné et qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ?

Le projet tel que mis en œuvre par les différents partenaires s'est terminé à la fin de l'aide de l'Union Européenne. Néanmoins, les ONG de mise en œuvre et en particulier le partenaire local ADéBC sont encore présents sur le terrain et dans certains cas continuent à couvrir les communes du projet avec d'autres actions souvent à une échelle plus petite.

Le choix des méthodologies proposées dans la mise en œuvre des activités du projet a été motivé dès le départ par le souci de durabilité et d'appropriation des activités par les bénéficiaires. La structuration professionnelle et le développement d'approches d'autopromotion permettent aux bénéficiaires de participer plus activement au dialogue avec les Pouvoirs Publics, les services techniques et les collectivités territoriales.

Elle renforce la gouvernance locale en apportant des moyens et en mettant en relation les élus locaux et les services techniques et les communautés. Cela est une garantie supplémentaire pour la durabilité et la reproductibilité des résultats de la présente action.

Le projet a donc bâti les fondations d'un changement, en particulier en renforçant les capacités des organisations de la société civile à analyser des politiques, identifier leurs besoins et objectifs, et à mener du plaidoyer pour défendre leurs droits. Toutes les collectivités appuyées par le projet sont en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre des outils de planification et de gestion des chocs majeurs dans le cadre de la gestion des ressources naturelles.

Une demande accrue de mesures d'adaptation aux changements climatiques et de techniques culturelles innovantes par les communautés pourra alimenter les PDSEC au niveau local, ainsi que les plans de développement techniques aux différents niveaux et contribuer ainsi, à terme, à des changements dans

les politiques locales et les priorités d'investissement. L'implication des acteurs étatiques clés dans les activités du projet a permis d'améliorer les connaissances de nouvelles approches.

2.4. La matrice de cadre logique devrait évoluer au cours de la durée de vie de l'action (c'est-à-dire des projets) : des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour intégrer de nouvelles activités, des colonnes supplémentaires peuvent être utilisées pour mentionner des cibles intermédiaires (niveaux de référence) lorsqu'il y a lieu et les valeurs seront actualisées régulièrement dans la colonne prévue pour rendre compte des résultats obtenus (voir « valeur actuelle »). Le terme « résultats » désigne les produits, les effets et l'impact de l'action.

	Chaine de resultats	Indicateurs objectivement verifiables	Niveau de reference	Cible	Valeur actuelle	Sources et moyens de verification	Hypothèses
Objectif général	Contribuer à une gestion durable des ressources naturelles sur le bassin du fleuve Sénégal	Taux de désertification				Statistiques nationales et régionales	Absence de conflits et stabilité sociopolitique
		Taux de pauvreté					
Objectif spécifique	Contribuer à la protection des ressources en eau, des sols et de l'environnement dans les communes de Bafoulabé, Mahina et Oualia	Taux de couvert végétal avant et après le projet (+10%)				Enquêtes spécifiques	Absence de catastrophes naturelles
	Renforcer les capacités au niveau locale pour une gestion durable des ressources naturelles dans le Cercle de Bafoulabé	Degré de la mise en oeuvre de la gestion intégrée des ressources naturelles (0-100) (ODD 6.5.1)					
Résultats attendus	R1 : 5 ha de badlands dans la commune de Oualia sont aménagés	Surface de badlands aménagé avec la réalisation des structures de soutien en gabions	0	5	5	Etudes d'impact environnemental et enquêtes spécifiques	Disponibilité des terres, collaboration des services techniques, mobilisation des populations, engagement des autorités et des élus locaux
	R2 : 60 ha d'espaces et parcours de transhumance dégradés sont restaurés	Nombre d'ha restaurés sur les axes de transhumances	0	60	125		
	R3 : Les capacités des populations dans le domaine de l'agriculture et la gestion durables des ressources naturelles sont accrues	Nombre de personnes qui connaissent et appliquent les techniques de l'agriculture durable et conservation et gestion de l'eau et du sol	0	200	390	Rapports des formations et des séances de sensibilisation	
	R4 : Les bénéficiaires sont sensibilisés sur les causes et les effets des changements climatiques et la gestion durables des ressources naturelles et un cadre local de concertation et action est mis en place dans le cercle de Bafoulabé	Nombre de personnes qui connaissent les causes et les effets des changements climatiques	0	10.000	11.411		
		Nombre d'ateliers organisés (2) et typologie des participants	0	2	3	Actes des ateliers	Disponibilité au dialogue par les différents acteurs
Activités à développer	R1.A1 : Analyse, choix des sites et planification					Rapports de missions et rapports	La situation politique et sociale dans

	exécutive de l'intervention d'aménagement de 5 ha des badlands dans la commune de Oualia					trimestriels d'avancement	la région reste stable
	R1.A2 : Attribution d'un marché pour la réalisation des structures des soutien en gabion et supervision de l'intervention						L'équipe de projet peut intervenir sur le terrain en toute sécurité
	R2.A1 : Identification des espaces dégradés						
	R2.A2 : Promotion et divulgation des délibérations de chaque conseil communal en vue de la gestion des espaces retenus						Disponibilité des semences sur le marché
	R2.A3 : Mise en place et formation des comités villageois chargés de la gestion des réalisations et de surveillance						
	R2.A4: Organisation et équipement des bénéficiaires pour la réhabilitation des espaces et la réalisation des cordons pierreux						
	R2.A5: Elaboration et signature des conventions foncières pour la sécurisation des espaces mis en défend						
	R3.A1 : Formations sur l'agriculture durable						
	R3.A2 : Formation des comités villageois, leaders d'opinion et des élus sur la gestion durable des ressources naturelles						
	R4.A1 : Organisation de campagnes de sensibilisation environnementale dans les villages						
	R4.A2 Soutien d'un cadre de concertation intercommunal pour l'élaboration d'un plan de gestion des bioénergies						

- 2.5.** Expliquez comment l'action a intégré les questions transversales telles que la promotion des droits de l'homme¹, l'égalité entre les hommes et les femmes, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'enfant et des peuples autochtones, la jeunesse, la viabilité environnementale et la lutte contre le VIH/SIDA (en cas de forte prévalence dans le pays ou la région cible).

Dans le cadre de cette action, la promotion des femmes a été soutenue de plusieurs façons. Elles sont en priorité les premiers bénéficiaires des actions de renforcement des capacités sur l'agriculture durable, pour promouvoir un meilleur équilibre entre les sexes en ce qui concerne l'amélioration de la production. L'implication des femmes en tant que bénéficiaires des travaux de réhabilitation des 90 Ha réalisés sous forme de Cash for Work ont été conçus de sorte à ne pas exclure les femmes, en tenant compte de leur calendrier d'activités, leurs capacités physiques et les priorités domestiques. Ces femmes ont bénéficié également de renforcement de capacités sur les techniques de production. Enfin, le projet a assuré la participation active des groupements féminins et des bénéficiaires de la société civile dans toutes les activités de plaidoyer et de campagne institutionnelle.

Dans le cadre de la préservation de l'environnement, les petits producteurs ont été formés en techniques culturales à faible coût qui les aideront à augmenter leurs rendements tout en préservant et en protégeant les ressources naturelles. Les activités entreprises dans ce projet ont aussi un impact positif sur l'environnement dans la mesure où les initiatives locales permettront l'émergence de dynamiques plus respectueuses des conditions de vie des populations et des ressources naturelles disponibles. L'action a aussi permis d'accroître la part des produits agricoles locaux dans les chaînes de valeur. La définition au niveau local des politiques de développement facilitera une approche plus harmonieuse d'un milieu déjà fortement fragilisé par les questions d'intégration entre les communautés locales.

Cette action s'est appuyée sur les dispositifs de gouvernance mis en place ou en cours de l'être conformément aux politiques et stratégies relatives à la gestion des ressources naturelles. Les cibles prioritaires sont les Systèmes d'Alerte Précoce (SAP), les autorités communales (niveau d'ancrage du développement local), mais aussi les structures locales et les différents comités en charge des questions de l'environnement (CVGRN). L'approche de l'action accorde une place importante à l'implication des autorités nationales, régionales et locales, ainsi que des services techniques déconcentrés en utilisant autant que possible les plates-formes de concertation existantes.

Aussi les organisations partenaires continueront de soutenir les initiatives d'amélioration de la gouvernance communautaire et organisationnelle, tout en réclamant à l'Etat toujours plus de Redevabilité. Les projets futurs intégreront les acquis de la présente action ; ayant acquis des connaissances, des compétences et des savoir-faire elles pourront continuer d'influer positivement sur l'amélioration de la gestion durable des ressources naturelles dans le cercle de Bafoulabé.

- 2.6.** Qui a assuré le suivi/l'évaluation des activités, et comment ? Résumez les conclusions des retours d'information reçus des bénéficiaires et d'autres.

L'équipe de coordination du projet basée à Bamako a assuré le suivi et l'évaluation du projet avec les services techniques locaux et les collectivités. Celle-ci s'est rendu régulièrement sur le terrain (minimum une semaine tous les mois) pour vérifier la qualité de la collecte des données. Des missions des services techniques de l'Etat ont été organisées tout le long du projet et ont permis de faire le point de la situation de manière régulière.

En ce qui concerne les aspects administratifs et financiers, un dispositif composé de deux assistants administratifs et un administrateur comptable basé à Bamako a été mis en place pour assurer un contrôle très strict (mensuel) sur les dépenses et les procédures. Le système d'audit interne de LVIA a vérifié chaque trois mois au niveau du siège la validité de l'ensemble des dépenses (y comprises celle de l'ONG partenaire).

¹ Y compris ceux des personnes handicapées. Pour de plus amples informations, voir la note d'orientation sur la coopération au développement et la problématique du handicap, à l'adresse suivante:
https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/guide-disability-inclusive-development-cooperation-2012_fr.pdf

On souligne également que LVIA s'est dotée de procédures antifraudes basées, entre autres, sur la mise en place d'un système « whistle-blowing » qui permet à chaque employé ou collaborateur de LVIA de dénoncer de manière anonyme d'éventuels cas de fraude.

Des rencontres mensuelles bilatérales avec l'expert de l'AICS en charge du WEFÉ ont été organisées tous les mois pour faire un point sur l'évolution des indicateurs et l'avancement du projet de façon générale.

2.7. Quels enseignements votre organisation ou tout acteur intervenant dans l'action a tirés de l'action et comment ont-ils été utilisés et diffusés ?

Cette action a été une expérience assez riche tant pour les deux partenaires de mise en œuvre que pour les autres acteurs impliqués dans la conduite du projet à savoir, les services techniques de l'Etat et les collectivités territoriales bénéficiaires. D'où l'importance d'une forte communication au sein de chaque organisation et de coordination entre acteurs. La coordination entre acteurs a été le grand défi dans la mise en œuvre de cette action. De bonnes pratiques ont été observées dans la mise en œuvre des activités et les méthodes/stratégies utilisées.

2.8. Énumérez tous les documents (et indiquez-en le nombre d'exemplaires) élaborés pendant l'action sous quelque format que ce soit (joignez un exemplaire de chacun d'eux, sauf si vous l'avez déjà fait par le passé).

- Rapport pour la faisabilité des travaux d'aménagement des 5Ha SLGR Bafoulabé
- Rapport final de suivi des travaux SLGR Bafoulabé
- Rapport de formation des élus et des leaders d'opinion Cabinet CIDS
- Rapport de formation des producteurs sur l'agriculture durable LVIA/ADéCB-Mali
- Rapport de formation des bénéficiaires sur les travaux antiérosifs SLA Bafoulabe
- Rapport Atelier de présentation du projet
- Rapport Atelier du choix et de la validation des sites du projet
- Rapport Atelier bilan du projet

2.9. Énumérez tous les marchés (de travaux, de fournitures, de services) d'un montant supérieur à 60 000 EUR attribués aux fins de la mise en œuvre de l'action pour l'ensemble de la période de mise en œuvre depuis le dernier rapport intermédiaire (éventuel) ou pendant la période de référence, en indiquant, pour chacun, le montant et le nom du contractant et en décrivant brièvement comment ce dernier a été retenu, notamment comment les mesures restrictives de l'UE ont été respectées.

Pas de marchés d'un montant supérieur à 60.000 euros.

3. Bénéficiaires/entités affiliées, stagiaires et relations avec les pouvoirs publics/autre coopération

3.1. Comment évaluez-vous les relations entre les bénéficiaires/entités affiliées du présent contrat de subvention (c.-à-d. ceux qui ont signé le mandat du coordonnateur ou une déclaration d'entité affiliée) ? Veuillez fournir des informations spécifiques concernant chaque bénéficiaire/entité affiliée.

LVIA a assuré le lead du projet avec l'ONG nationale ADéCB Mali. A ce titre elle a assuré la coordination globale des activités et les relations de partenariat nécessaire dans le cadre du projet. LVIA à travers une Unité Centrale de gestion du projet basée à Bamako, a assumé la gestion du contrat, la supervision globale des activités sur le terrain, l'appui des équipes terrain et la mise en œuvre des activités communes. Les décisions opérationnelles sur le déroulement des activités terrain et voir

contractuelles avec le bailleur ont été discutées régulièrement entre les différents partenaires. Ce qui a permis un échange d'informations et une prise de décision commune sur la mise en œuvre du projet et les relations avec les autres acteurs.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités sur le terrain, les différents partenaires ont travaillé en parfaite collaboration depuis le démarrage de l'action jusqu'à la fin.

3.2. Est-il prévu que la relation entre les signataires du contrat de subvention se poursuive ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

L'accord de subvention entre les différents signataires, relatif à ce projet en particulier est terminé à la fin de celui-ci, néanmoins les ONG de mise en œuvre pourrait travailler en partenariat sur d'autres actions en cours et soumissionnent ensemble sur d'autres appels pour continuer leurs interventions sur le terrain et tant que possible dans la zone couverte par le programme WEFÉ.

3.3. Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités publiques des pays où se déroule l'action ? Comment ces relations ont-elles influé sur l'action ?

Dans le cadre de la présente action, une coordination a été mise en place avec les services techniques, les autorités administratives et les collectivités dans tous les secteurs d'intervention. Des protocoles spécifiques de collaboration, détaillant les conditions d'exécutions des activités prévues, ont été signés avec chaque service technique au niveau central. Les collectivités locales ont été impliquées dans la mise en œuvre de l'action et leur participation a été capitale à toutes les étapes du projet.

Les bonnes relations entre les différents partenaires et les autorités étatiques maliennes leur ont donné beaucoup d'avantages pour la mise en œuvre de ce projet. Ce dernier a bénéficié de l'appui et des expertises des services techniques de l'Etat (DRA, DREF, DRGR).

Un protocole de collaboration a été signé avec les services techniques de l'état pour formaliser la relation de partenariat dans le cadre du projet. Il s'agit des services techniques de :

- L'Agriculture, pour l'appui à la formation en matière de techniques agricoles, suivi des aménagements antiérosifs, etc.
- Le Génie rural, pour l'expertise en matière des aménagements en badlands dans la commune de Oualia.

3.4. S'il y a lieu, décrivez vos relations avec toute autre organisation intervenant dans la mise en œuvre de l'action :

Les autorités communales et villageoises : Elles ont été parties prenantes dans le choix des sites d'intervention, le ciblage des bénéficiaires, la mobilisation sociale, le suivi de la mise en œuvre des activités, le suivi de la bonne utilisation et de l'entretien des ouvrages. Elles ont été enfin garantes de la pérennisation des acquis du projet. Un protocole de partenariat a été signé avec les communautés en situant leur rôle et responsabilité dans la mise en œuvre de l'action. Ceci a permis une meilleure appropriation des acquis et des résultats du projet dans les collectivités et les communautés, garantes de la durabilité de l'action. Les autorités coutumières ont été impliquées tout au long du projet, sensibilisé à leur devoir de protection des couches les plus démunies de la population. Le partenariat avec ces entités n'a rencontré aucune contrainte.

Les structures locales (CVGRN et groupements de producteurs) : Ils ont bénéficié des actions de renforcement des capacités notamment les formations et équipements et ont participé activement dans la mise en œuvre du projet. Les diagnostics initiaux avaient montré une faible capacité technique de ces structures locales.

3.5. S'il y a lieu, décrivez les liens et les synergies que vous avez développés avec d'autres actions.

La coordination avec les acteurs a été réalisée à travers les instances existantes au niveau national et local à Bafoulabé. Sur le terrain, il est ressorti des questions de coordination entre les acteurs

intervenants sur les mêmes cercles voir dans les mêmes villages. Pour ce faire l'action a mis un accent sur la redynamisation du mécanisme de coordination local entre différents acteurs. Ce dispositif a permis de:

- Faire le point sur l'état d'avancement des activités ;
- Renforcer les synergies et les complémentarités entre les projets ;
- Partager les expériences sur les bonnes et les mauvaises pratiques ;

Par ailleurs, LVIA a participé activement aux différentes réunions de coordination instituée par les acteurs intervenant au niveau local. Ces rencontres ont été un espace d'échange entre les différents acteurs intervenant en vue de partager les difficultés opérationnelles, les possibilités de synergie et de complémentarité et d'éviter des doublons.

- 3.6.** Si votre organisation a déjà reçu des subventions de l'UE ayant comme objectif de renforcer le même groupe cible, dans quelle mesure cette action a-t-elle pu renforcer/compléter la(les) action(s) précédente(s) ? (Énumérez toutes les subventions de l'UE antérieures pertinentes).

N/A

- 3.7.** Comment évaluez-vous la coopération avec les services de l'administration contractante ?

La présente action a été gérée en parfaite collaboration avec l'autorité contractante. Les échanges avec le bureau de l'AICS DAKAR ont été réguliers et constructifs. Ainsi, un avenant a été signé pour recadrer le projet en tenant compte de certains changements nécessaires à son bon déroulement. Une rencontre virtuelle a été organisée entre LVIA, l'AICS Dakar et l'OMVS pour présenter les acquis du projet. Entre LVIA et l'AICS un cadre d'échange a été mis en place pour permettre de suivre régulièrement l'évolution du projet. Des points d'échanges réguliers sont prévus entre le RP LVIA et le conseiller technique WEFÉ de l'AICS. Des échanges réguliers par Skype qui permettent à l'AICS de suivre l'évolution du projet.

- 3.8** S'il y a lieu, joignez, pour chaque stage ayant pris fin au cours de la période de référence, un rapport de stage élaboré par le stagiaire, décrivant le résultat du stage et l'évaluation des qualifications acquises par le stagiaire en vue de son futur emploi.

N/A

4. Visibilité

Dans le cadre de cette stratégie de visibilité, l'AICS a mandaté la société A.V. CONCEPT pour la réalisation d'une vidéo sur les activités du projet. Cette société a été sur le terrain du 08 au 12/11/21 pour voir les activités et échanger avec les bénéficiaires et les responsables du projet. Plusieurs interviews ont été réalisées dont celle du représentant pays LVIA.

LVIA a réalisé plusieurs photos et vidéos sur les activités du projet. De façon générale, pour assurer la visibilité du projet et du financement européen, les actions suivantes ont été réalisées par les équipes de projets :

- 1) Les agents de terrain ont mentionné toujours le nom bailleur au cours de session de travail avec les communautés
- 2) Le logo a été mis sur les banderoles au cours de toutes autres activités communautaires.
- 3) Des photos des activités ont été publiées de façon hebdomadaire sur les réseaux sociaux.
- 4) Le logo de l'UE a été également visible sur toute la documentation du projet
- 5) Le logo a été visible sur les panneaux au niveau des sites des travaux et lors des ateliers au niveau des communes

La Commission européenne peut souhaiter faire connaître le résultat des actions. Voyez-vous une objection à ce que le présent rapport soit publié sur le site web d'Europe Aid ? Dans l'affirmative, exposez vos objections ici.

Aucune objection

5. Lieu où se trouvent les documents, les documents comptables et les pièces justificatives

Tous les dossiers du projet sont archivés auprès de LVIA.

Nom de la personne de contact pour l'action : **Ousmane AG HAMATOU, Représentant Pays LVIA**

Signature:

Localité: **Bamako, Mali**

Échéance prévue du rapport : **le 27 aout 2022**

Date d'envoi du rapport :

La Commission européenne peut souhaiter faire connaître le résultat des actions. Voyez-vous une objection à ce que le présent rapport soit publié sur le site internet de la DG Coopération internationale et développement ? Dans l'affirmative, exposez vos objections ici.

Aucune objection